

Le principe de subsidiarité, cet atout majeur qui vise à limiter l'ingérence des Etats sur les territoires locaux

Article rédigé par *Atlantico*, le 05 juin 2024

Source [Atlantico] : Ismaël Benslimane et Raul Magni-Berton publient « Libérons nos communes ! Une défense de la subsidiarité ascendante » aux éditions PUF. À l'heure d'une Europe en crise, les communes pourraient être la source de stabilité et de prospérité. La subsidiarité ascendante peut conférer davantage de pouvoir décisionnaire aux villes, leur permettant ainsi de gagner en souveraineté, à l'État en efficacité, et de satisfaire davantage les citoyens. Extrait 2/2.

Petit lexique introductif

*Efficienc*e : renvoie à la tendance à produire l'effet désiré avec un minimum d'effort ou de dépenses.

Subsidiarité : à efficience égale, le plus petit échelon territorial a autorité à agir par rapport aux strates supérieures.

[Lire la suite](#)

05/06/2024 01:00